

## COMMUNIQUÉ UNITAIRE :

### **Condamnation en justice de trois membres de Patria Albigés : les discours de haine sont une menace pour notre société**

Ce mardi 12 décembre 2023, comparaissaient devant le tribunal correctionnel d'Albi trois membres de Patria Albigés, groupe identitaire qui sévit dans le département du Tarn depuis plusieurs années. Les trois militants d'extrême droite étaient convoqués pour une opération menée le 10 juin dernier : ils avaient saisi le prétexte du drame survenu à Annecy pour diffuser, au moyen d'affiches xénophobes, une propagande raciste, stigmatisant les immigré·es. La LDH et le MRAP se portaient parties civiles dans ce procès pour dénoncer l'action d'un groupe d'extrême droite qui propage la haine et le nationalisme agressif.

Le tribunal correctionnel d'Albi a conclu à la culpabilité des trois prévenus, les condamnant à trois mois de prison avec sursis avec une mise à l'épreuve d'une durée de 5 ans, assorti de l'obligation de participer à un stage de citoyenneté. Le tribunal reconnaît et sanctionne ainsi la provocation à la haine constituée par l'action des membres de Patria Albigés.

Nos organisations saluent cette juste condamnation qui rappelle l'illégalité et le danger des idées propagées par l'extrême droite. Les actes pour lesquels ont été condamnés les trois militants identitaires s'inscrivent dans un continuum d'actions violentes et de discours agressifs déployés par Patria Albigés. Ces faits, toujours diffusés sur les réseaux sociaux, sont une menace et un danger pour la société.

Nos organisations dénoncent la défense scandaleuse adoptée par les militants condamnés, lesquels ont revendiqué le statut de « lanceurs d'alerte » et prétendu « éveiller les consciences ». Les agissements qui ont reçu condamnation participent, au contraire, d'une banalisation des discours xénophobes. Loin de lancer l'alerte, les militants de Patria Albigés se contentent de surenchérir sur les mesures et les propos racistes que déploie le gouvernement et que relaient des *medias* complaisants. En témoignent, lors de l'audience albigeoise du 12 décembre, la reprise de termes empruntés à Darmanin pour justifier l'action condamnée.

Les idées de haine défendues par l'extrême droite n'ont aucune place dans notre République, ni à l'Assemblée Nationale ou au Sénat, ni dans les *medias*, ni dans le cadre de manifestations déclarées en Préfecture. Nos organisations dénoncent la complaisance de la Préfecture du Tarn à l'égard du rassemblement organisé par Patria Albigés le 27 novembre, après la mort d'un jeune homme à Crépol. L'instrumentalisation raciste de certains faits, la propagation d'idées xénophobes sont condamnables partout, sous toutes les formes qu'elles prennent. Pour nos organisations, aucune normalisation de l'extrême droite n'est envisageable.

Lutter contre les idées dangereuses de l'extrême droite est un combat que mènent nos organisations. Cela passe par le renforcement des luttes sociales et l'organisation des solidarités.

À Albi, le 14 décembre 2023

ALTERNATIVE et AUTOGESTION, ANTRE DEUX, ATTAC 81, CGT81, COLLECTIF POUR ALBI, CONFLUENCES81, CRIC 81, FSU81, LA FRANCE INSOUmise 81, LIBRE PENSEE 81, LIGUE DES DROITS DE L'HOMME (LDH), MRAP, NPA 81, PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS 81, PEPS 81, PARTI SOCIALISTE TARN, RESEAUX EDUCATION SANS FRONTIERES TARN, SUD SOLIDAIRES 81.

Contact : 06/07/09/92/07 – 06 18 91 21 48